

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique
Session Hiver 2017

POL 5911-20
Politique de l'environnement
Mardi 14 h à 17 h

Coordonnées de la chargée de cours :

Catherine Gauthier, LL.M
gauthier.catherine@uqam.ca
Téléphone : 514 377-3114

Disponibilités :

Flexible et sur rendez-vous

PLAN DE COURS

DESCRIPTION DU COURS

Examen des problèmes environnementaux selon une perspective de politiques publiques. Dimensions sociales, économiques, politiques, administratives et juridiques du développement durable. Analyse de la gouvernance environnementale au niveau local, national et international, avec une attention spéciale aux politiques canadiennes et québécoises. Configuration des acteurs de la politique environnementale (gouvernementaux, de la société civile et du secteur privé). Processus décisionnels, instruments législatifs et réglementaires, enjeux actuels.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux principaux enjeux de la politique environnementale ;
- Développer une compréhension critique des principaux concepts utilisés dans l'analyse de la politique environnementale ;
- Reconnaître les intérêts et les idées des divers acteurs qui interviennent dans le processus politique ;
- Identifier les forces et les faiblesses des instruments en matière de politique environnementale au Canada.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

D'une part, l'enseignement est basé sur des exposés magistraux, complété par la présentation d'une personne-ressource et des documents audiovisuels. Les lectures suggérées, précisées dans la section suivante, permettent de renforcer la compréhension des étudiantes et des étudiants. Elles seront reprises en partie dans le cours et complétées par d'autres éléments et des exemples concrets.

D'autre part, une partie du cours sera consacrée à une activité de simulation où chaque étudiante et chaque étudiant, en équipe de trois à quatre personnes, représentera la position d'un acteur aux négociations sur les changements climatiques. La participation des étudiantes et des étudiants est encouragée au long de la session.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DU COURS

Le cours comprend dix (11) séances de cours, deux (2) séances de simulation en classe et une (1) séance d'examen.

Séances	Contenu
Séance 1 : 10 janvier 2017	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cours, des modes d'évaluation et du fonctionnement • Les enjeux et les approches en matière de politique environnementale • Les principaux concepts utilisés dans l'analyse de la politique environnementale <p>Les débats, les idées, la politique I : Éléments de définition et évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des politiques publiques et typologie • Le dilemme d'action collective • Les fondements et courants de la pensée environnementale • Les tensions entre science et politiques publiques <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LE PRESTRE, Philippe. « La tragédie des communaux et ses solutions », <i>Protection de l'environnement et relations internationales</i>, Armand Colin, Paris, 2005, pp. 19-34.
Séance 2 : 17 janvier 2017	<p>Les débats, les idées, la politique II : Fondements du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dimensions sociales, économiques, politiques, administratives et juridiques du développement durable • La genèse du développement durable • Les approches et les outils de développement durable • L'évolution des concepts et des acteurs en développement durable <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • UQAM. 2008. <i>Politique en matière d'environnement</i>. [en ligne] http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_37.pdf
Séance 3 : 24 janvier 2017	<p>Les politiques publiques I : Historique de l'environnement et des problèmes environnementaux*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les grandes vagues de préoccupation environnementale au Canada et au Québec <p>Activité obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le temps presse, une contre-histoire environnementale du Canada moderne</i>, exposition au Centre Canadien d'Architecture (CCA) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Visites commentées en français du mercredi au dimanche inclusivement à 15h30, et le jeudi soir à 17h30.

Séances	Contenu
Séance 4 : 31 janvier 2017	<p>Les politiques publiques II : Évolution des politiques environnementales canadiennes et québécoises</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'environnement au Canada et au Québec • Les politiques publiques en environnement • L'administration publique et l'enjeu environnemental • Le cycle des politiques publiques et environnement <p>Lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Gazette officielle du Québec, 21 décembre 1972, RLRQ, chapitre Q-2. [en ligne] http://canlii.ca/t/69c5s (articles 1 à 6 et 31.1 à 31.9) • Loi sur le développement durable (LDD). Gazette officielle du Québec, 19 avril 2006, RLRQ, chapitre D-8.1.1. [en ligne] http://canlii.ca/t/694f1 (intégralité)
Séance 5 : 7 février 2017	<p>Les politiques publiques III : Gouvernance environnementale contemporaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la gouvernance environnementale au niveau local et national • Analyse des principaux débats, enjeux et perspectives dans la gouvernance environnementale • Études de cas et études comparées sur différentes problématiques environnementales et différents mécanismes de régulation envisagés <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, et Forum des politiques publiques. 2010. « Le progrès grâce aux processus », 38 p. <p>Les politiques publiques IV : Acteurs de la politique environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des types d'acteurs de la politique environnementale • Modes d'action des acteurs non étatiques dans le développement des politiques et des décisions environnementales • Dynamiques de l'action publique • Élections, partis politiques et vote vert au Canada et au Québec
Séance 6 : 14 février 2017	<p>Les politiques publiques V : De la prise de décision à l'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'émergence des politiques publiques • La formulation des solutions • La prise de décision • La mise en œuvre des politiques publiques • L'évaluation des politiques environnementale <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jacob, Steve. 2006. « L'évaluation de programmes au Québec : un état des lieux », <i>Télescope</i>, vol. 13, n°1, pp. 9-18.

Séances	Contenu
Séance 7 : 21 février 2017	<p>Les enjeux environnementaux I : L'eau à Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux entourant la ressource en eau • La gestion de l'eau au Québec • L'eau à Montréal • Les cas des algues bleues et de l'eau embouteillée <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coalition Eau Secours ! 2010. « Mémoire présenté à la Commission des Transports et de l'environnement dans le cadre des consultations sur la situation des lacs en regard des cyanobactéries », [en ligne] http://eausecours.org/wp-content/uploads/2009/09/cyanobactéries-memoire-ES-juin-2012.pdf <p>Les enjeux environnementaux II : Gestion des matières résiduelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'état des lieux de la gestion des matières résiduelles au Québec et la hiérarchie des 3RV-E • Les législations et les réglementations • Les institutions et les acteurs <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RECYC-QUÉBEC. 2013. « Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2012-2013 – Sommaire exécutif », [en ligne] https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/carac-2012-2013-sommaire-executif.pdf <p>Les enjeux environnementaux III : Agriculture et foresterie</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'agriculture, le territoire agricole et l'alimentation • La gestion de la forêt publique québécoise • Les aires protégées au Québec <p>Lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • BOUTIN, Denis. <i>Réconcilier le soutien à l'agriculture et la protection de l'environnement Tendances et perspectives</i>, Conférence présentée dans le cadre du 67e Congrès de l'Ordre des agronomes du Québec « Vers une politique agricole visionnaire », 2004, 30 p. Disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.mddefp.gouv.qc.ca/milieu_agri/agricole/publi/tendance-perspect.pdf • Greenpeace, « Les obstacles au développement durable : La Loi sur les forêts du Québec et la certification FSC », 2004, [en ligne] http://www.greenpeace.org/canada/Global/canada/report/2008/3/resume-rapport-greenpeace-ogm.pdf
27 février au 3 mars 2017 : Semaine de relâche	

Séances	Contenu
Séance 8 : 7 mars 2017	Simulation I
Séance 9 : 14 mars 2017	Simulation II
Séance 10 : 21 mars 2017	<p>Les enjeux environnementaux IV : Changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les politiques climatiques au Canada et au Québec <p>Lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Points saillants de la sixième communication nationale du Canada et du premier rapport biennal sur les changements climatiques (2014), [en ligne] https://ec.gc.ca/cc/16153A64-BDA4-4DBB-A514-B159C5149B55/Points%20saillants%20de%20la%20sixi%20me%20communication%20nationale%20du%20Canada%20et%20du%20premier%20rapport%20biennal.pdf • Ouranos. 2015. « Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec : Édition 2015 – Résumé », [en ligne] https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/SyntheseResume.pdf <p>Les enjeux environnementaux V : Énergie et transport</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'énergie au Québec • La politique énergétique du gouvernement du Québec • L'économie verte et la transition énergétique <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International Energy Agency, World Energy Outlook 2015, Sommaire exécutif, [en ligne] http://www.worldenergyoutlook.org/weo2015/
Séance 11 : 28 mars 2017	<p>Les enjeux sociaux I : Accès à l'information, communication, éducation et participation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'information • Communication et acceptabilité sociale • Éducation relative à l'environnement et écocitoyenneté • Participation dans les conventions et accords internationaux <p>Les enjeux sociaux II : Questions autochtones, équité et justice</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les communautés autochtones et le développement hydroélectrique • La Convention de la Baie-James et du Nord québécois • L'exploration pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent • Les pipelines et les autochtones • L'équité inter- et intragénérationnelle et la justice climatique <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • GEMMILL, Barbare et Abimbola BAMIDELE-IZU (2002), « The Role of NGOs and Civil Society in Global Environmental Governance » dans <i>Global Environmental Governance</i>, pp. 1-20.

Séances	Contenu
Séance 12 : 4 avril 2017	<p>Les enjeux internationaux en environnement I : Diplomatie environnementale et gouvernance internationale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théorie des régimes • Diplomatie environnementale • Gouvernance internationale • Interrelations entre protection de l'environnement et autres sphères <p>Les enjeux internationaux en environnement II : Changements climatiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les négociations climatiques de Rio à Marrakech <p>Lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Accord de Paris</i>, 2015, [en ligne] http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109r01f.pdf (Annexe Accord de Paris aux articles 2 ; 4(1) ; 4(2) ; 5 ; 6(1) ; 7(1) ; 8(1) ; 9(1) ; 11(1) ; 12 ; 21(1)) • <i>Convention-cadre sur les changements climatiques</i> (1992), [en ligne] http://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf (Préambule et articles 1 à 3) • Institut de la Francophonie pour le développement durable, 2016, De Paris à Marrakech ou le défi de la mise en œuvre - Résumé pour les décideurs, [en ligne] http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub-desc.php?id=694, pp. 53-69
Séance 13 : 11 avril 2017	<p>Les enjeux internationaux en environnement III : Eau et biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grands éléments de la Convention sur la diversité biologique et culturelle <p>Lectures obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat des Nations Unies sur la diversité biologique. 2010. « Résumé analytique » dans <i>Perspectives mondiales de la diversité biologique 3</i>, [en ligne] http://gbo3.cbd.int/, pp. 8-15. • Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique. 2010. [en ligne] http://www.cbd.int/decision/cop/?id=12268 <p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les forces et les faiblesses des politiques environnementales • Les limites du présent régime environnemental international <p>Lecture obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Institut international du développement durable. 2006. <i>Global Environmental Governance – A Reform Agenda</i>, [en ligne] https://www.iisd.org/pdf/2006/geg.pdf, pp. 1-25.
Séance 14 : 18 avril 2017	Examen final (35 %)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'acquisition des connaissances sera évaluée par un **examen final** (35 %). Aucune documentation ne sera permise lors de l'examen écrit réalisé en classe, à l'exception d'un dictionnaire de langue française (non fourni).

En équipe de trois à quatre personnes, les étudiantes et les étudiants participeront à une **activité de simulation en classe** (50 %). Cette évaluation sera divisée en deux parties. D'une part, la participation active à la simulation sera évaluée en fonction de votre capacité à représenter adéquatement votre acteur, à préparer un dossier étoffé et à participer de manière crédible et constructive à l'activité. D'autre part, vous serez évalué sur la préparation d'un aide-mémoire comprenant le contexte de négociation, les objectifs, les idées et les intérêts défendus par votre acteur, les messages clés de votre acteur (talking points), les limites de votre position ainsi que les arguments pour appuyer vos positions.

Présentation de l'aide-mémoire

La présentation de l'aide-mémoire devra suivre les consignes suivantes :

- Une page titre conforme, des sections et sous-sections, une bibliographie avec un système de référencement uniforme, des annexes au besoin ;
- Un travail d'un maximum de 12 000 caractères (espace compris), soit environ 3 pages, en excluant les notes de bas de page, la bibliographie et les annexes, s'il y a lieu ;
- Police de caractère Times New Roman, de taille 11 points et à interligne simple ;
- Les marges doivent être de 2,5 cm de tous les côtés ;
- Les notes de références doivent se trouver en note de bas de page ;
- Le travail doit être remis au plus tard le 14 mars 2017 à 17 h 00, et tout retard entraîne une pénalité de 3 % par jour de retard, à compter de la date et de l'heure de remise.
- Vous pouvez perdre jusqu'à 15 % des points pour le français.

Enfin, la **participation en classe** (15 %) fera l'objet d'une évaluation sur la base de la présence assidue aux séances de cours de même qu'aux différentes activités.

Les consignes détaillées ainsi que les grilles d'évaluation pour chacune des modalités d'évaluation seront présentées aux étudiantes et aux étudiants au cours de la session.

Pondération	Description de l'évaluation	Échéance
Examen écrit (note individuelle)		
35 %	Examen final	18 avril 2017 de 14 h à 17 h
Activité de simulation en classe (note d'équipe)		
25 %	Participation à la simulation	7 et 14 mars 2017 de 14 h à 17 h
25 %	Aide-mémoire	14 mars 2017 à 17 h
Évaluation de la participation (note individuelle)		
15 %	Participation active	Tout au long de la session

Qualité du français

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il est fortement conseillé d'y prêter attention afin de faciliter la compréhension et la clarté de vos propos. Pour l'aide-mémoire, vous pouvez perdre jusqu'à 15 % des points pour le français.

Retard et absence à un évènement d'évaluation des apprentissages

Tout retard non justifié sera pénalisé de -3 % par jour de retard (incluant les samedis et les dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un évènement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÈTE

« L'économie verte ». Cahiers français 355. Paris. La documentation française. (mars-avril) 2010.

Accord de Copenhague, 2009, décision 2/CP.15 [en ligne]

<http://unfccc.int/resource/docs/2009/cop15/fre/11a01f.pdf>

Accord de Paris, 2015, [en ligne] <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109r01f.pdf>

BAKVIS, Herman et Grace SKOGSTAD. 2002. *Canadian Federalism. Performance, Effectiveness, and Legitimacy*, Toronto, Oxford University Press, 336 p.

BEAUDOIN, Gérald-A. « L'Environnement », La constitution du Canada : institutions, partage des pouvoirs. Charte canadienne des droits et libertés. Coll. Bleue, 3e édition, Montréal, Wilson et Lafleur, 2004, p. 819-837.

BEDARD, Charles. 2004. *Le Bassin du Saint-Laurent et les Grands Lacs. Cadre juridique*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 303 p.

BERNIER, L. et G. LACHAPPELLE. 2010. « Chapitre 1 L'étude des politiques gouvernementales », sous la direction de Paquin, S., Bernier, L. et Lachapelle, G., *L'analyse des politiques publiques*, Montréal : PUM, p. 9-35.

BOARDMAN, 3^e édition, Don Mills, Oxford University Press, p. 14-28.

BOURG, Dominique, Augustin FRAGNIÈRE. 2014. *La pensée écologique, une anthologie*, Paris, PUF, 876 p.

BROWN, Steven D. « The Green Vote in Canada », *Canadian Environmental Policy and Politics. Prospects for Leadership and Innovation*, sous la direction de VANNIJNATTEN, Debora L. et Robert.

BRUYNINCKX, Hans, Sander HAPPAERTS et Karoline VAN DEN BRANDE. 2012. *Sustainable Development and Subnational Governments. Policy-Making and Multi-Level Interactions*. New York, Palgrave Macmillan.

CARDINAL, François. 2007. *Le mythe du Québec vert*, Montréal, Éditions Voix parallèles, 206 p.

CARRIER, M., J. Mercier & F. TREMBLAY-RACICOT. (2011). « La gouvernance environnementale et le transport urbain durable », *Télescope*, vol. 17, n° 2, p. 209-227.

CARTER, Neil. 2007. *The Politics of the Environment. Ideas, Activism, Policy*, 2^e édition, Cambridge, Cambridge University Press, 410 p.

CHOQUETTE, Catherine et Alain LETOURNEAU. 2008. *Vers une gouvernance de l'eau au Québec*, Québec, Éditions Multimondes, 384 p.

CLAPP, J. et P. DAUVERGNE, 2005, « Peril or Prosperity? Mapping Worldviews of Global Environmental Change » in *Paths to a Green World*. Cambridge, MIT Press, 2005.

COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE QUÉBÉCOISE. 2004. « Rapport », [en ligne] <https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/consultation/rapport-coulombe.pdf>

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE (CEC). 2015. « Plan stratégique de coopération environnementale pour 2015 à 2020 », [en ligne]

http://www.cec.org/sites/default/files/documents/plans_strategiques/strategic_plan_2015_2020_fr.pdf

COMMISSION DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT. 2007. *La gestion des matières résiduelles*, Québec, Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec, 56 p.

COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS. 2008. « Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir », [En ligne],

http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/Dossiers%2012%20fevrier/RapportFr_haute.pdf

COMTOIS, Suzanne et Bianca TURGEON. « Propos sur le régime juridique de l'eau au Québec », dans

CONNELY, James, Graham SMITH, David BENSON et Clare SAUNDERS. 2012. « Introduction », *Politics and the Environment. From Theory to Practice*, 3^e édition, New York, Routledge, pp. 2-9.

Convention-cadre sur les changements climatiques, 1992, [en ligne]

<http://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>

Convention sur la diversité biologique, 1992, [en ligne] <http://www.cbd.int/convention/text/>

Déclaration finale de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, 1972, Stockholm, [en ligne]

<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=97&ArticleID=1503&l=fr>

Déclaration de Rio sur l'Environnement et le développement, 1992, Rio, [en ligne]

<http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

DUBOIS, Pierre. 2002. *Les vrais maîtres de la forêt québécoise*. Montréal. Écosociété.

ÉQUITERRE. *Quelle place pour le gaz de schiste dans la lutte aux changements climatiques ?*, Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 11 novembre 2010, 45 p. [en ligne]

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/DM167.pdf

EUROPEAN RENEWABLE ENERGY COUNCIL et GREENPEACE INTERNATIONAL. 2015. *Energy [R]evolution*, [en ligne] <http://www.greenpeace.org/international/en/publications/Campaign-reports/Climate-Reports/Energy-Revolution-2015/>

GOUVERNEMENT DU CANADA. 2014. Points saillants de la sixième communication nationale du Canada et du premier rapport biennal sur les changements climatiques, [en ligne]

<https://ec.gc.ca/cc/16153A64-BDA4-4DBB-A514-B159C5149B55/Points%20saillants%20de%20la%20sixi%20me%20communication%20nationale%20du%20Canada%20et%20du%20premier%20rapport%20biennal.pdf>

GUILBEAULT, Steven et François TANGUAY. 2014. *Le prochain virage : Propulser le Québec vers un avenir équitable et durable*, Montréal, Druide.

HARRISON, Kathryn. 1996. *Passing the Buck: Federalism and Canadian Environmental Policy*, Vancouver, UBC Press, 238 p.

HARRISON, Kathryn. 2001. « Volontarisme et gouvernance environnementale », dans E. A. Parson, *Gérer l'environnement : Défis constants, solutions incertaines*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 209-247.

HESSING, Melody, Michael HOWLETT et Tracy SUMMERVILLE. 2005. *Canadian Natural Resource and Environmental Policy*, 2^e édition, Vancouver, UBC Press, 369 p.

HOLLAND, Kenneth M., F.L. MORTON and Brian GALLIGAN. 1996. *Federalism and the Environment: Environmental Policymaking in Australia, Canada and the United States*, Westport, Greenwood Press, 248 p.

- INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. 2016. « De Paris à Marrakech ou le défi de la mise en œuvre - Résumé pour les décideurs », [en ligne] <http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub-desc.php?id=694>
- INSTITUT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. 2006, Global Environmental Governance – A Reform Agenda, [en ligne] <https://www.iisd.org/pdf/2006/geg.pdf>, pp. 1-25.
- INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE. 2014. « Summary for Policymakers » dans Climate Change 2014: Synthesis Report, [en ligne] http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf
- INTERNATIONAL ENERGY AGENCY. 2015. « World Energy Outlook – Sommaire exécutif », [en ligne] <http://www.worldenergyoutlook.org/weo2015/>
- JACOB, S. 2010. « L'évaluation des politiques publiques », dans Paquin, S., Bernier, L. et Lachapelle, G., L'analyse des politiques publiques, Montréal : PUM, p. 279- 308.
- JUILLET, Luc. « Les politiques environnementales canadiennes », Les politiques publiques canadiennes, sous la direction de Manon TREMBLAY, Ste-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p.161-204.
- KRAFT, Michael E. 2004. Environmental Policy and Politics, New York, Éditions Pearson Longman.
- L'avenir que nous voulons*, 2012, Rio, [en ligne] https://rio20.un.org/sites/rio20.un.org/files/a-conf.216-l-1_french.pdf.pdf
- LAURENT, Éloi. 2011. Social-écologie. Paris. Flammarion.
- LE PRESTRE, Philippe. 2005. *Protection de l'environnement et relations internationales : Les défis de l'écopolitique mondiale*, Paris, Éditions Armand Colin, 477 p.
- LE PRESTRE, Philippe et Peter STOETT. 2006. Bilateral Ecopolitics. Continuity and Change in Canadian-American Environmental Relations. Aldershot, Ashgate : 306 p.
- LEMIEUX, V. (2009), « Chapitre 7 : La formulation des politiques publiques », L'étude des politiques publiques, Québec : PUL, p. 91-108.
- LERIN, François et Laurence TUBIANA. 2005. « Questions autour de l'agenda environnemental international », *Revue internationale et stratégique* vol. 4, n° 60, pp. 75-84.
- Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Gazette officielle du Québec, 21 décembre 1972, RLRQ, chapitre Q-2. [en ligne] <http://canlii.ca/t/69c5s>
- Loi sur le développement durable* (LDD). Gazette officielle du Québec, 19 avril 2006, RLRQ, chapitre D-8.1.1. [en ligne] <http://canlii.ca/t/694f1>
- MITCHELL, Ronald B. 2010. International Politics and the Environment, London, Sage Publications.
- MORIN, Jean-Frédéric et Amandine ORSINI. 2015. *Politique internationale de l'environnement*, Les presses de Sciences Po.
- NIKIFORUK, Andrew. 2010. Sables bitumineux: la honte du Canada. Montréal. Écosociété.
- OSTROM, Elinor. 1990. *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York, Cambridge University Press.
- OURANOS. 2015. « Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec : Édition 2015 – Résumé », [en ligne] <https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/SyntheseResume.pdf>
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. 2011. « Vers une économie verte, Synthèse à l'intention des décideurs », [en ligne] <http://web.unep.org/greeneconomy/resources/green-economy-report>, pp. 1-26.

Protocole de Kyoto, 1997, [en ligne] <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpfrench.pdf>

PROULX, Denise et Lucie SAUVÉ. 2007. *Porcheries! La porciculture intempestive au Québec*. Montréal. Écosociété.

SAVARD, Stéphane. 2014. « Les groupes verts et la question de l'énergie au Québec: émergence d'une prise de parole citoyenne, 1972-1997 », dans SAVARD, Stéphane et Jérôme BOIVIN, *De la représentation à la manifestation*, Sillery, Septentrion, p. 100-133.

SCHERBERLE, Denise. 2004. *Federalism and Environmental Policy*, 2nd edition, Washington D.C., Georgetown University Press.

SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE. 2010. « Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique », [en ligne] <http://www.cbd.int/decision/cop/?id=12268>

SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE. 2010. « Résumé analytique » dans *Perspectives mondiales de la diversité biologique 3*, [en ligne] <http://gbo3.cbd.int/>, pp. 8-15.

SIMARD, Louis et Laurent LEPAGE. « Gestion publique de l'environnement au Québec. Quel bilan à l'heure de la concertation ? », dans BERNIER, Robert (dir.). *L'État québécois au XXI^e siècle*, Les Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy, 2005, pp. 351-379.

STERN, N. 2008. Rapport Stern sur l'économie du changement climatique – Sommaire court, [en ligne] https://web.archive.org/web/20081211182219/http://www.hm-treasury.gov.uk/stern_review_final_report.htm

STRANDENEAS, Jan-Gustav. 2011. *Sustainable Development Governance towards Rio+20: Framing the Debate*, Stakeholders Forum, [en ligne] <http://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/WEO%20Biermann%20FINAL.pdf>

TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE, et FORUM DES POLITIQUES PUBLIQUES. 2010. « Le progrès grâce aux processus », 38 p.

THIBODEAU, Jean-Claude et France LAMONTAGNE. 2011. *Le Québec à l'heure du développement durable*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 116 p.

UQAM. 2008. *Politique en matière d'environnement*. [en ligne] http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_37.pdf

VANNIJNATTEN, Debora L. et Robert BOARDMAN. 2009. *Canadian Environmental Policy and Politics: Prospects for Leadership and Innovation*, Toronto, 3^e édition, Oxford University Press, 296 p.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.